



DESTINATAIRES : Aux gestionnaires, médecins et au personnel de la DAH-HAL, DAH-HDS et HBM, DSPEM, DSIEU, DSMREU

EXPÉDITEUR : Hugo Loisel, coordonnateur de la fluidité, de la gestion des séjours et de la coordination des activités de soins (temporaire)

DATE : 13 juin 2024

OBJET : **État d'avancement du projet du SSPPCC**

Plusieurs comités opérationnels sont à l'œuvre pour s'assurer que tous les livrables du projet du Suivi des séjours et la planification précoce et conjointe des congés (SSPPCC) soient bien respectés. Voici un résumé des mandats des comités.

Comité DSMREU | Accroître la collaboration interdisciplinaire, assurer la pertinence clinique des requêtes aux professionnels et définir un suivi systématique pour la clientèle AVC.

Comité Fluidité | Transformer le rôle des infirmières de liaison en infirmière de la gestion de l'épisode de soin (IGES), définir le fonctionnement des rencontres inter pour une meilleure coordination de l'épisode de soin, définir une date cible de congé et respecter les délais des requêtes.

Comité médical | Définir une date cible de congé pour chaque usager admis, accroître la cogestion de l'épisode de soins avec les IGES et l'équipe inter, assurer la pertinence clinique des requêtes aux spécialistes et pour les examens diagnostiques et promouvoir l'utilisation des alternatives à l'hospitalisation.

Comité SAD | Déployer l'outil SAIRC, établir la trajectoire pour les usagers RADCC, diffuser l'aide-mémoire Refus RPA, mettre en place une équipe SAD intrahospitalière pour la clientèle non connue.

Comité santé mentale | Définir le fonctionnement des caucus quotidiens pour une meilleure coordination de l'épisode de soin, définir la trajectoire pour la clientèle *grands utilisateurs* en santé mentale et définir des suivis systématiques pour certaines clientèles.

Comité Unités de soins | Définir le fonctionnement des caucus quotidiens pour une meilleure coordination de l'épisode de soin, définir des suivis systématiques pour certaines clientèles.

Comité Urgence | Définir les rôles et responsabilités, redéfinir le fonctionnement des caucus, définir les processus de repérage des usagers vulnérables et en définir les trajectoires.

Pour avoir plus de détails sur les mandats des comités opérationnels et son responsable, consultez la [page intranet du projet SSPPCC](#).

H.L.